

Gestion et maintenance des équipements informatiques



Suite à la modification de la rémunération des enseignants « personnes ressources TICE » et à la mise en place, sans aucune concertation, de l'Indemnité pour Fonction d'Intérêt Collectif (IFIC) dont le montant, très variable, ne pourrait être connu et versé qu'après service fait, le SNCL-FAEN a fait parvenir à la presse le communiqué ci-contre.



Le SNCL-FAEN a par ailleurs décidé de mener une campagne pour obtenir le maintien des dispositions actuelles.

Vous trouverez en page 2 le dispositif syndical mis en place.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Destinataires: Rubrique « éducation » des médias

Objet : Bug informatique à la rentrée 2012 dans les collèges et les lycées ?

Le développement croissant des pratiques et usages numériques dans les établissements, pour l'utilisation par les élèves, les enseignants et l'information des parents s'appuient sur des équipements de plus en plus nombreux et complexes. Ces technologies demandent une maintenance importante, quotidienne et un investissement personnel de formation.

Les enseignants «personnes ressources TICE» qui assurent la gestion et la maintenance des parcs informatiques et des réseaux des établissements scolaires ont des heures incluses dans leur service ou payées en heures supplémentaires.

Même si le nombre d'heures prises en charge est le plus souvent sous-évalué, ce système permet de trouver des enseignants pour assurer cette fonction « d'administrateur réseau ».

A partir de la rentrée 2012, ces heures ne seraient plus intégrées au service des enseignants ou payées en Heures Supplémentaires. Elles seraient systématiquement assurées en dépassement du service et donneraient lieu au versement d'une « indemnité pour fonction d'intérêt collectif » (IFIC) dont le montant, susceptible de varier de 400 à 2 400 €, pourrait n'être connu et versé qu'après le service fait !

Le ministère de l'Éducation nationale espère ainsi faire de substantielles économies. Dans un collège de l'académie de Poitiers dont le recteur a bien voulu communiquer dès maintenant les montant de l'IFIC prévus pour l'année scolaire 2012-2013, la baisse de la rémunération des « administrateurs réseau » s'élèverait à 31 %.

Le SNCL-FAEN dénonce cette décision prise sans aucune concertation.

Nous demandons le maintien du système actuel, dans son principe comme dans ses volumes.

Nous avons alerté par écrit le ministre et les recteurs sur les conséquences que l'application de cette décision pourrait avoir, notamment le refus de nombreux professeurs de continuer, dans ces conditions, à poursuivre la maintenance des matériels et des réseaux informatiques.

Le SNCL-FAEN lance maintenant une campagne d'information et d'action dans les établissements. Le syndicat demande aux personnels de présenter une motion aux Conseils d'administration des établissements pour demander le maintien du système actuel et, en cas de refus du rectorat, appelle les enseignants à renoncer à assumer cette fonction.

Paris, le 27 mars 2012

Marc GENIEZ
Secrétaire Général

Gestion et maintenance des équipements informatiques (suite)



Pour éviter d'une part les **risques** de dysfonctionnements dans les établissements dès la rentrée 2012 et d'autre part que les collègues soient pénalisés, le SNCL-FAEN a lancé un plan d'action à trois niveaux :

FAEN a lancé un plan d'action à trois niveaux :

- **Niveau national** : une lettre a été adressée au ministre et un communiqué à la presse.
- **Niveau académique** : une lettre a été envoyée à chaque recteur.
- **Niveau des établissements** : les « personnes ressources », l'ensemble des personnels et l'administration seront sensibilisés et, éventuellement, une motion sera présentée au Conseil d'administration.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter votre secrétaire académique .

GRETA : la mobilisation continue...



Le gouvernement continue à faire la **sourde oreille** aux revendications des représentants des personnels, dont le SNCL

Les organisations syndicales, réunies le 22 mars, ont décidé de prendre date pour l'avenir et d'interpeller unanimement les futurs responsables ministériels, quels qu'ils soient.

Ils organiseront dans le courant du mois de juin, à Paris, des **assises nationales des GRETA**, qui donneront lieu à la constitution d'un **livre blanc** des GRETA, lequel reprendra les principales revendications de tous les personnels dans les académies et qui sera présenté à la presse.

Mouvement intra académique

Selon les académies, les serveurs seront fermés à des dates différentes.



Pour postuler sur des vœux à l'intérieur de l'académie, n'attendez pas le dernier moment.

Consultez la circulaire rectorale sur le mouvement intra au secrétariat de votre établissement ou le secrétaire de votre section académique du SNCL.

N'oubliez pas de faire parvenir un double de votre dossier à votre section académique.

Mouvement inter



Vous trouverez dans le bulletin national d'avril 2012 le tableau des barres du mouvement inter « certifiés » pour les disciplines générales, pour les disciplines technologiques ainsi

que les barres de promotion d'échelon 2012 pour les agrégés. (Pour les PLP, consultez notre site).

Ces tableaux sont déjà disponibles sur le site du syndicat **www.sncl.org** aux rubriques d'une part « Mutations » et d'autre part « Catégories-Carières, puis Agrégés ».

Au sommaire du bulletin national d'avril 2012



Vous trouverez ci-après quelques-uns des thèmes développés dans notre bulletin national n° 576 d'avril 2012 :

- Baccalauréat : à bout de souffle?
- Dossier : L'Éducation s'invite dans la campagne.
- L'alternance personnalisée en collège.
- Le mouvement inter 2012.
- Bilan de la mastérisation.